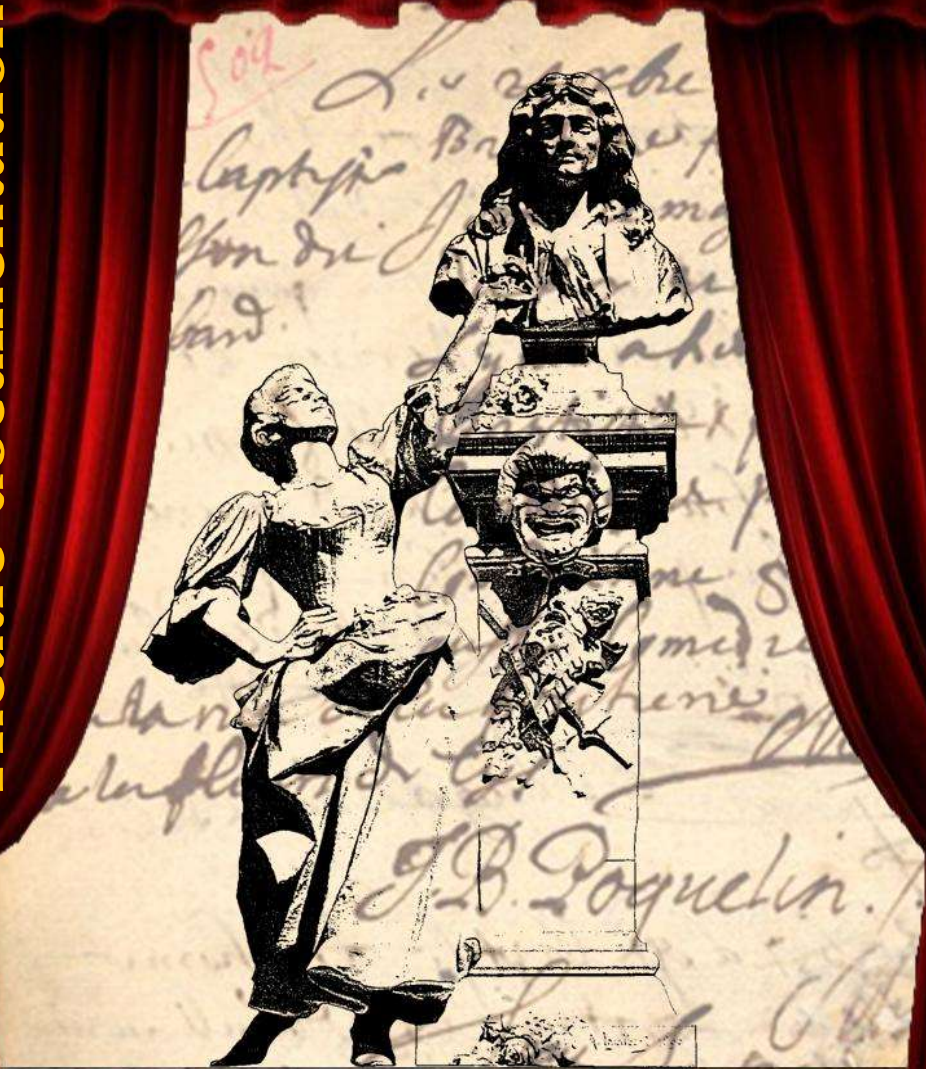




Paul MESNARD

Théâtre-documentation



Notice sur Bérénice de Racine



**Paul MESNARD**  
**1812-1899**



**Notice sur  
Bérénice de Racine**

1865

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

Œuvres de J. Racine, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similé, etc. Paris, Librairie de L. Hachette et Cie.



Il n'y a rien de plus connu que l'historique de la tragédie de *Bérénice*, et les circonstances dans lesquelles Racine, pour complaire à la duchesse d'Orléans, engagea ce *duel* avec le grand Corneille. L'abbé du Bos en a parlé dans ses *Réflexions critiques*<sup>1</sup>, Fontenelle dans sa *Vie de Corneille*, Louis Racine dans ses *Mémoires* et dans l'*Examen de Bérénice* ; Voltaire, avec plus de détails, au chapitre XXV du *Siècle de Louis XIV*, et dans la préface de son commentaire des deux tragédies rivales<sup>2</sup>. Il peut rester quelque doute sur le sens allégorique qu'on voulait donner à la séparation douloureuse de Titus et de Bérénice ; mais ce qui n'en admet aucun, d'après les divers témoignages que nous venons de rappeler dans leur ordre chronologique, c'est que le sujet fut choisi par l'aimable princesse à qui Racine avait dédié son *Andromaque*, et attribué quelque « soin de la conduite » de cette tragédie. On pourrait cependant s'étonner de voir les deux poètes, dont les pièces furent jouées quelques mois après la mort de celle qui les leur avait demandées, garder un silence si discret sur l'ordre qu'ils avaient reçu. Corneille en tête de son *Tite* n'a pas d'avis *Au lecteur*. Racine, dans la préface de *Bérénice*, ne nomme pas Henriette d'Angleterre. À l'entendre, il semblerait que de lui-même il s'était senti porté vers ce sujet, dont le

---

<sup>1</sup> 1<sup>re</sup> partie, section XVI.

<sup>2</sup> Voyez la *Notice de Tite et Bérénice* dans le *Corneille* de M. Marty-Laveaux, tome VII, p. 185 et 186.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

pathétique et la simplicité l'avaient séduit ; et, comme pour nous dérouter davantage, l'épître dédicatoire est adressée à Colbert, dont la figure sévère, et presque étrange en cet endroit, se trouve ainsi avoir pris, en tête de la tendre tragédie, la place de la douce et gracieuse image qu'on y cherche vainement. Serait-ce qu'il y avait dans la fantaisie de la princesse un mystère qu'on respectait, malgré la transparence du voile dont il était couvert, mystère que la mort rendait encore plus inviolable ? Henriette d'Angleterre n'avait-elle pas eu réellement dans le choix de cette tragédie *l'intérêt secret* dont parle Voltaire ? Si cela est, il faut avouer que celle qui était avide de voir retracer sur la scène, pour l'y montrer, il est vrai, dans sa défaite, une passion dont il eût fallu écarter tout souvenir, était demeurée dans une malheureuse disposition d'âme. Voltaire dit qu'elle cherchait ces souvenirs « pour son amusement. » Le mot semble léger.

Reconnaissons d'ailleurs que, sauf la donnée très générale d'un amour combattu et vaincu par le devoir, il y a peu de rapports entre l'histoire de Titus et de Bérénice et l'inclination qu'avaient pu sentir l'un pour l'autre le beau-frère et la belle-sœur. Il fallait qu'Henriette d'Angleterre se contentât d'allusions fort éloignées, dans lesquelles ce qui pouvait le plus toucher un cœur trop mal guéri de sa passion était apparemment le portrait du grand Roi, indiqué d'une manière très claire aux poètes par le sujet lui-même. La ressemblance est beaucoup plus frappante avec le triomphe que Louis XIV avait remporté sur un plus naturel entraînement de jeunesse, en se séparant de Marie Mancini. Deux vers de la tragédie de Racine qui reproduisent les paroles mêmes de la nièce de Mazarin achèvent cette ressemblance, dont on croit saisir encore quelques autres traits,

par exemple dans ce passage où Titus, parlant de la gloire, dit :

...Cette ardeur que j'ai pour ses appas,  
Bérénice en mon sein l'a jadis allumée...  
Tout ce que je lui dois va retomber sur elle.<sup>1</sup>

La glorieuse influence attribuée ici à Bérénice ne remet-elle pas en mémoire ce que l'histoire raconte des conseils donnés par Marie Mancini au jeune Louis XIV ? C'est de ce côté seulement que sont les allusions bien marquées. Nous serions disposé à croire que Racine, courtisan si fin, ne les aurait pas hasardées, s'il n'eût point cru que la princesse les approuvait. Plus que Corneille, dont il semblerait qu'elle pouvait prévoir, qu'elle souhaitait peut-être la défaite dans la lutte poétique provoquée par elle, Racine dut avoir la confiance de sa pensée, et comme son mot d'ordre. Henriette d'Angleterre avait été très liée avec Marie Mancini par une amitié d'enfance ; et lorsqu'après la mort de Mazarin Louis XIV revit souvent chez une autre nièce du ministre, chez Olympe Mancini, celle qui avait été l'objet de sa première passion et qu'il avait voulu épouser, Henriette assista plus d'une fois à ces soirées de l'hôtel de Soissons, si pleines de tendres souvenirs<sup>2</sup>. Il est vraisemblable qu'elle-même proposa ces souvenirs à notre poète. Mais, si l'on adopte en même temps la supposition de Voltaire, quel charme pouvait-elle trouver à les mêler à ceux qui l'intéressaient plus directement ? Nous ne chercherons pas à nous en rendre compte : l'étude des sentiments compliqués d'un cœur de femme ne peut être ici notre objet.

---

<sup>1</sup> Acte II, scène II.

<sup>2</sup> *Les Nièces de Mazarin*, par Amédée Renée (I vol. in-8], Paris, 1856), p. 281.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

Corneille ne manqua pas de remplir à sa manière une des conditions du sujet, tel que la duchesse d'Orléans l'avait certainement entendu. On peut citer un passage de sa tragédie, où, comme il est dit dans la réponse à la *Critique* de l'abbé de Villars, « il a voulu copier son Tite sur notre invincible monarque ; » mais il ne fut pas averti, comme Racine, ou n'eut pas l'idée, comme lui, de mettre ouvertement sur la scène le roman des amours du grand Roi. Cette fois Racine laissa reconnaître bien autrement encore que dans l'*Alexandre* le modèle qu'il avait eu sous les yeux ; et il eut « le bonheur, dit-il dans son épître à Colbert, de ne pas déplaire à Sa Majesté. » Louis XIV ne trouvait pas mauvais qu'on étalât en public les faiblesses, nous allions dire très improprement les secrets, de son cœur. Pour l'avoir fait avec une étrange hardiesse, Benserade n'en était que plus en faveur. Il était loin d'avoir déplu par ses allusions aux amours du Roi et de la Vallière, avant même qu'ils fussent déclarés. Racine, ce qui était plus noble, n'eut du moins à peindre qu'un triomphe remporté sur la passion.

Tel était l'état de l'esprit public en tout ce qui touchait au Roi, qu'il était permis de croire alors que le souvenir d'une anecdote de cour n'était pas au-dessous de la dignité de la tragédie. La chaire elle-même, la chaire de Bossuet, n'a-t-elle pas, treize ans après *Bérénice*, retenti de ce même souvenir ? « Cessez, dit le grand orateur dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde ; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent



des espérances aux insensés ; mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. « Voilà tout le sujet de *Bérénice* déroulé devant un auditoire chrétien, sous les voûtes de Saint-Denis. Si Marie Mancini perdit un trône, et, après de si hautes espérances, dut se contenter de devenir la connétable Colonne, elle eut la consolation de voir ses douleurs immortalisées par l'éloquence et par la poésie.

*Bérénice* fut jouée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne le vendredi 21 novembre 1670, huit jours avant *Tite et Bérénice* de Corneille, que la troupe de Molière représenta le 28 novembre. Racine prenait ainsi l'avance sur son illustre concurrent. Un plus sérieux avantage lui était assuré par le talent de ses acteurs, très supérieurs à ceux du Palais-Royal, comme, quelques années plus tard, Corneille s'en plaignait encore. Mais ce ne fut pas là ce qui rendit surtout les armes inégales : cette pièce commandée était, on l'a très bien dit<sup>1</sup>, « dans le goût secret et selon la pente naturelle de Racine ; » Corneille, pour obéir, avait forcé son talent.

La date que nous venons de donner pour la première représentation de la tragédie de Racine n'est pas seulement celle que l'on trouve dans *l'Histoire du Théâtre français* ; elle est bien établie dans la réponse qui fut faite à la *Critique* de l'abbé de Villars, qui avait par distraction daté du 17 novembre cette critique sous forme de lettre.

Le personnage de Bérénice avait été confié par le poète à la Champmeslé ; il semblait fait pour cette voix charmante dont la Fontaine a dit qu'elle allait droit au cœur. Floridor représenta

---

<sup>1</sup> *Portraits littéraires*, par M. Sainte-Beuve (édition de 1852), tome I, p. 182.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

Titus ; Champmeslé, Antiochus. Telle est la distribution des trois premiers rôles donnée par le *Mercur*e du mois d'août 1724. Elle n'est pas douteuse. M. Aimé-Martin attribue à Brécourt le rôle d'Antiochus ; mais la *Critique* de Villars dément cette pure supposition : « Le roi de Comagène, y est-il dit, n'est introduit que pour faire perdre du temps, et pour donner un rôle ennuyeux et vide au mari de la Champmeslé. »

Le succès de *Bérénice* fut grand. Tandis que la pièce de Corneille se traînait péniblement jusqu'à la vingt-unième représentation, avec de très médiocres recettes pour les dernières<sup>1</sup>. Racine put constater dans sa *Préface* que la trentième représentation de sa tragédie avait été aussi suivie que la première, et surtout qu'on avait en vain attaqué une pièce « honorée de tant de larmes. » Il ne s'en montra pas moins dans cette même préface très irrité des injustes critiques auxquelles il était en butte. Il y prit à partie avec un peu trop d'emportement celle qui fut la première en date, et que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, la lettre sur *Bérénice* de l'abbé Montfaucon de Villars<sup>2</sup>. Ce *libelle*, pour nous servir de

---

<sup>1</sup> Voyez la *Notice de Tite et Bérénice*, *Cœuvres de Corneille*, tome VII, p. 195.

<sup>2</sup> Elle est insérée dans le *Recueil* de Granet, tome II, p. 188-207. Mais l'édition de cette critique que nous citons dans nos notes sur *Bérénice* est l'édition originale, publiée au commencement de 1671 sous ce titre : « *La Critique de Bérénice*, à Paris, chez Louis Bilaine, Michel le Petit et Estienne Michault, M.DC.LXXI. » C'est un petit in-12 de 41 pages, sans nom d'auteur. Il n'y a pas d'Achévé d'imprimer ; mais le *Privilège du Roy* est en date du dernier jour de décembre 1670. La seconde lettre de Villars, qui est la critique de la tragédie de Corneille, et qui parut une semaine après, a 40 pages. La préface de Racine semble avoir été écrite entre la publication de la première lettre et celle de la

l'expression de Racine lui-même, méritait peu cet honneur, et celui que lui a fait Mme de Sévigné de le trouver « fort plaisant et fort spirituel, » malgré « cinq ou six petits mots qui ne valent rien du tout<sup>1</sup>. » L'ironie est loin d'y être fine, et l'on n'y trouve guère que des chicanes de pédant. Pour y donner même une demi-approbation, comme Mme de Sévigné s'y est laissé entraîner, il fallait être bien préoccupé des intérêts de Corneille, qui étaient alors en péril. Encore faut-il dire que Villars fit payer assez cher aux admirateurs de Corneille le plaisir que leur avaient causé toutes ses jolies épigrammes contre Racine ; car, dans sa seconde lettre, il maltraita encore plus *Tite et Bérénice* qu'il n'avait fait la tragédie rivale. Le seul endroit de sa première lettre où il ait peut-être attaqué dangereusement, quoique avec exagération, le côté faible de la pièce de Racine, est le suivant : « L'auteur a trouvé à propos, pour s'éloigner du genre d'écrire de Corneille, de faire une pièce de théâtre qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, n'est qu'un tissu galant de

---

seconde. L'édition originale de *Bérénice*, où cette préface fut donnée pour la première fois, a un *Achévé d'imprimer* daté du 24 janvier 1671. Cette édition a pour titre :

BÉRÉNICE,

tragédie.

Par M. Racine.

À Paris,

chez Claude Barbin...

M.DC.LXXI.

Avec privilège du Roy.

La pièce a 88 pages ; il y a en outre 10 feuillets pour le titre, l'épître dédicatoire, la préface, l'extrait du privilège et la liste des acteurs.

<sup>1</sup> *Lettre à Mme de Grignan*, 16 septembre 1671, tome II, p. 361.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

madrigaux et d'élégies, et cela pour la commodité des dames, de la jeunesse de la cour, et des faiseurs de recueils de pièces galantes. » Mais si *Bérénice* est plutôt, comme on l'a tant répété, une élégie qu'une tragédie, quelle incomparable élégie !

Racine trouva, pour prendre en main sa cause contre l'abbé de Villars, un défenseur, qui malheureusement ne paraît pas avoir été un plus grand critique que son adversaire. L'abbé Granet a placé la réponse de cet apologiste dans son *Recueil de dissertations*<sup>1</sup>, à la suite des deux lettres de Villars. Il l'attribue à Subligny, ce qu'ont fait après lui les frères Parfait dans *l'Histoire du Théâtre français*, et Louis Racine dans ses *Mémoires*. Il est probable que ceux-ci ont copié Granet, et que nous n'avons affaire qu'à une seule autorité. Ceux à qui elle a imposé ont eu besoin de quelque subtilité pour nous expliquer par quel caprice l'auteur de *la Folle querelle*, ce même Subligny dont ils reconnaissent aussi l'œuvre dans une absurde dissertation sur les deux *Phèdres*, où l'on cherche à tenir la balance égale entre Racine et Pradon, s'était un beau jour, entre ces deux diatribes, montré admirateur assez passionné de notre poète, pour le défendre à outrance sur tous les points, et déclarer cette fois que son poème « est parfait. » Pas un mot d'ailleurs, dans la réponse à Villars, de ces remarques sur le style que Subligny semble avoir aimées particulièrement. D'un autre côté, nous trouvons qu'un homme qui recherchait beaucoup l'amitié de Racine et de Boileau, l'abbé de Saint-Ussans, avait fait une réponse à *la Critique de Bérénice*. Il nous l'apprend lui-même dans des vers qu'il adressait à Manicamp, et qui ont pour titre : *À M. de*

---

<sup>1</sup> Tome II, p. 223-254.

*Manicamp, en lui envoyant la réponse à la Critique de la Bérénice de M. Racine :*

Si Madame la Renommée,  
Qui n'est que vent et que fumée,  
N'a porté jusqu'à Manicamp  
Mon ouvrage en lettre imprimée,  
Du moins il vous sera porté  
Par un messenger bien monté,  
Dans une valise fermée,  
Bien et dûment empaqueté.<sup>1</sup>

On a pu sans doute faire de plusieurs côtés des réponses à l'abbé de Villars ; toutefois il est difficile de croire que celle de l'abbé de Saint-Ussans, qui fut, comme on le voit, imprimée, ne soit pas la même qu'on a, contre toute vraisemblance, donnée à Subligny.

Nous nous contentons d'avoir donné quelque idée de la lettre de Villars et de la réponse : il serait inutile de les analyser et de les discuter. Leur date seule leur donne un certain intérêt historique. La critique, qui s'était mise à l'œuvre avant l'impression même de la tragédie, a souvent depuis renouvelé ses attaques. Saint-Évremond a dit son mot en passant, dans son *Opuscule sur les Caractères des tragédies*, réclamant surtout, suivant son habitude, au nom de la vérité historique, qui ne peut cependant avoir ici les mêmes droits que dans *Britannicus* ; car dans une anecdote romanesque il doit être permis de se mettre un peu plus à l'aise avec l'histoire : « Dans le *Titus* de Racine, dit-il, vous voyez du désespoir où il ne faudrait qu'à peine de la

---

<sup>1</sup> Billets en vers de M. de Saint-Ussans (I vol. in-12, Paris, chez Jean Guignard, M.DC.LXXXVIII, p. 5.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

douleur. L'histoire nous apprend que Titus, plein d'égards et de circonspection, renvoya Bérénice en Judée pour ne pas donner le moindre scandale au peuple romain ; et le poète en fait un désespéré qui veut se tuer lui-même plutôt que de consentir à cette séparation.<sup>1</sup> » Plus tard l'abbé du Bos éleva des objections à peu près semblables, mais avec cette différence, qu'il ne les fondait pas seulement sur l'histoire, mais en même temps sur les lois de la vraisemblance et du pathétique. Ce qu'elles offrent de plus intéressant, c'est que, pour les appuyer, il cite Boileau parmi les censeurs de la pièce, et affirme le premier (Louis Racine dans ses *Mémoires* l'a simplement peut-être répété de confiance) que le sévère Aristarque déplorait cette heureuse faute commise à la dérobée, loin de sa surveillance. C'est surtout dans un chapitre de ses *Réflexions critiques*, intitulé : « De quelques tragédies dont le sujet est mal choisi, » que du Bos a très sévèrement jugé *Bérénice*. Il y parle ainsi : « Un prince de quarante ans qu'on nous représente au désespoir et dans la disposition d'attenter sur soi-même, parce que sa gloire et ses intérêts l'obligent à se séparer d'une femme dont il est amoureux et aimé depuis douze ans, ne nous rend guère compatissant à son malheur. Nous ne saurions le plaindre durant cinq actes... L'usage de ce qui se passe dans le monde et l'expérience de nos amis, au défaut de la nôtre, nous apprennent qu'une passion contente s'use tellement en douze années, qu'elle devient une simple habitude... C'est faire tort à la réputation que cet empereur a laissée, c'est aller contre les lois de la vraisemblance et du pathétique véritable que de lui donner

---

<sup>1</sup> *Ceuvres de Saint-Évremond* (édition de des Maizeaux, M.DCC.LIII, tome III, p. 317 et 318.

un caractère si mou et si efféminé... Aussi, quoique *Bérénice* soit une pièce très méthodique et parfaitement écrite, le public ne la revoit pas avec le même goût que *Phèdre* et qu'*Andromaque*. M. Racine avait mal choisi son sujet, et, pour dire plus exactement la vérité, il avait eu la faiblesse de s'engager à le traiter sur les instances d'une grande princesse. Quand il se chargea de cette tâche, l'ami dont les conseils lui furent tant de fois utiles était absent. Despréaux a dit plusieurs fois qu'il eût bien empêché son ami de se consumer sur un sujet aussi peu propre à la tragédie que *Bérénice*, s'il avait été à portée de le dissuader de promettre qu'il le traiterait<sup>1</sup>. » On est étonné d'entendre un homme qui a fait cependant sur les beaux-arts tant de justes et fines réflexions, trouver à peu près uniquement à louer comme *très méthodique* une œuvre dont le commun des hommes songe un peu moins à admirer la méthode que le charme touchant. *Bérénice* portait malheur aux critiques : dans les dissertations qu'elle leur suggérait, ils n'avaient pas la plume légère. L'abbé du Bos aurait dû reconnaître son incompetence en ces matières où il avait besoin d'invoquer l'expérience de ses amis. Ce sont toujours les plus graves qui, lorsqu'ils abordent ces sujets interdits à leur austérité, rencontrent des pensées et des expressions que ne se permettraient guère les mondains. Avant de parler, sur la foi des experts, *d'une passion contente depuis douze années*, l'abbé du Bos eût bien fait de remarquer que Racine n'a rien donné à supposer de semblable. Dans d'autres chapitres de son livre, du Bos est revenu sur cette tragédie, qu'il mettait une sorte d'acharnement à censurer. Nous citerons, dans les notes de la pièce, quelques-

---

<sup>1</sup> *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, I<sup>re</sup> partie, section XVI.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

unes de ses observations de détail.

Une reprise de *Bérénice* en 1724 fut pour le *Mercur*e une occasion d'en recommencer la critique. Dans un premier article, qui est du mois d'août, ce journal se contenta de copier quelques passages de l'abbé du Bos ; puis, dans les numéros d'octobre et de novembre, il inséra sur le même sujet une *Lettre d'un auteur anonyme*. Elle était de l'abbé Pellegrin. Cet abbé se piquait de connaître le théâtre ; on a souvent cité le joli vers où l'on a dit qu'il en soupait. Ce qu'il se proposait, avant tout, dans sa critique de *Bérénice*, c'était d'en examiner sévèrement la diction, tâche dont il s'acquitta avec peu de bonheur dans la seconde partie de sa lettre. Ses remarques sur la versification de cette tragédie ne sont pour la plupart que les pauvres chicanes d'une fausse et étroite grammaire, comme on aimait trop à en faire au siècle dernier, et qui, s'attaquant aux plus heureuses hardiesses, tendaient à détruire toute poésie. Avant d'entrer dans cet examen minutieux, l'abbé Pellegrin avait essayé quelques observations plus générales, une critique du sujet de la pièce. Sa grande objection est que ce sujet, dont Racine disait avoir aimé la simplicité, était réellement moins simple que stérile ; qu'il s'y trouvait tout au plus assez d'action pour un cinquième acte. Au reste Pellegrin s'embarrassait dans son blâme et y montrait de l'indécision, nous le reconnaissons à son honneur. Quand il cherchait les preuves de l'indigence du sujet, il rencontrait sur son chemin des morceaux tels que celui-ci :

Ah ! cruel, est-il temps de me le déclarer ?  
Qu'avez-vous fait ?...

et il était forcé de s'écrier : « Je suis presque tenté de croire



qu'avec tant d'esprit et tant de sentiment, il ne faut point d'action dans une tragédie.» Quand il relevait quelques passages où le poète lui semblait se contredire : « Voilà, disait-il, à quelles contradictions un auteur est réduit, quand il traite un sujet trop simple, et par conséquent stérile. Quel que soit celui de *Bérénice*, il faut avouer que personne n'en aurait tiré parti comme M. de Racine ; il peut considérer sa pièce comme une espèce de création... ; il nous le fait assez entrevoir dans sa préface, où il dit que toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien. »

On voit que cette tragédie, si charmante en dépit des règles sur lesquelles on voulait la mesurer, a été, comme nous l'avons dit, bien souvent et bien longtemps discutée par la critique, tant elle avait fait sur les esprits une grande impression ! Nous venons de suivre cette critique jusqu'en plein dix-huitième siècle, et nous n'avons pas rappelé toutes les formes qu'elle avait prises du vivant même de l'auteur, et parmi lesquelles cependant il ne faut pas oublier celle de la parodie bouffonne. Les facéties sans vergogne que la licence de la comédie italienne n'épargna pas à *Bérénice* sont très connues aujourd'hui encore. Louis Racine s'est décidé à ne les point passer sous silence dans ses *Mémoires*, surtout parce qu'il a cru, sur la foi d'une tradition très invraisemblable, que son père en avait été affligé. Il veut que l'auteur de *Bérénice* ait assisté à la représentation d'*Arlequin Protée*, comme autrefois Socrate à celle des *Nuées*, mais avec moins de philosophie. Nous avons déjà fait remarquer, dans les notes sur les *Mémoires*, que la farce de Fatouville n'ayant été jouée qu'en 1683, Racine n'était plus alors dans une disposition d'esprit qui le rendit aussi sensible à quelques méchantes

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

railleries sur une de ses pièces de théâtre, et qu'avant cessé depuis longtemps d'aller à la comédie, il n'est pas croyable qu'il ait, par exception, assisté aux représentations fort peu décentes des bouffons italiens. On peut admettre plus facilement que Chapelle l'ait chagriné par sa plaisanterie, lorsqu'il résuma toute la pièce dans ces deux vers d'une vieille chanson :

Marion pleure, Marion crie,  
Marion veut qu'on la marie.

C'est que ces œuvres délicates, faites surtout pour toucher le cœur, et dont les sentiments semblent à quelques personnes un peu raffinés, ont beaucoup plus à craindre les rieurs que les faiseurs de pesantes dissertations.

Une petite comédie, dont le sujet est la critique des deux *Bérénices*, avait, sous le titre de *Tite et Titus*<sup>1</sup>, précédé de dix ans *l'Arlequin Protée*. L'auteur en est inconnu. Plus ingénieuse que *la Folle querelle* de Subligny, le sel qu'on y peut trouver ne paraîtrait cependant pas assez piquant pour qu'on en parlât, si elle n'était si ancienne, si voisine des premiers temps de la pièce de Racine, et si elle ne donnait par conséquent quelque idée des jugements les plus répandus alors. On y voit, comme dans les autres critiques du même temps, dans celles de Villars et de Saint-Évremond, qu'on ne se dissimulait pas l'infériorité de la tragédie de Corneille, à qui l'on reprochait, en maint endroit, un galimatias inintelligible. Ce que la comédie de *Tite et Titus* paraît surtout

---

<sup>1</sup> *Tite et Titus, ou Critique sur les Bérénices*, à Utrecht, chez Jean Ribbuis, M.DC.LXXIII. Cette comédie est en trois actes et en prose. On la trouve dans le *Recueil* de Granet, tome II, p. 257-312.

vouloir censurer dans la *Bérénice* de Racine, c'est la cruauté et la perfidie de Titus, qui, de même que le Pyrrhus d'*Andromaque*, n'est pas assez honnête homme ; c'est la complaisance ridicule du pauvre confident Paulin ; c'est la faiblesse honteuse de Bérénice, à qui l'amour fait oublier toute dignité : « Cet honnête homme que vous voyez là (*il s'agit de Titus*) est un grand fourbe... puisqu'il ne peut s'empêcher de fourber, et déjouer de la manière la plus impudente une coureuse qui se dit reine et qui est folle de lui... Il n'est rien de si touchant ni de si tendre que les choses qu'il dit à sa Bérénice... lors même qu'il l'abandonne, qu'il la quitte, qu'il la chasse, quoiqu'elle veuille bien l'épouser, qu'il ne tienne qu'à lui seul qu'il soit maître de ses actions... Il va s'aviser que le sénat, qui n'y songeait pas, pourrait bien lui fournir une couleur, s'il voulait s'en mêler... Titus n'a aucune nécessité de chasser sa Bérénice, et rien que sa fantaisie ne l'y obligeait ; et cela est si vrai que, quelque temps après, étant seul, et ne croyant être entendu de personne, il s'avoue à lui-même que le sénat ni le peuple ne lui demandaient rien<sup>1</sup>... Que jugerez-vous d'une femme qui se disant reine et belle, souffre patiemment et sans aucun ressentiment qu'un traître la méprise et la trompe ?... Par une faiblesse digne d'une éternelle honte, lors même qu'il la chasse, elle lui avoue qu'elle croit qu'il l'aime véritablement ; son amour foule galamment aux pieds la gloire et la pudeur. Il n'est point de si sale artifice, point de souvenir si secret qu'elle n'emploie pour le retenir. Tantôt elle lui demande si son amour ne peut agir qu'au sénat ; elle le prie qu'il la voie plus souvent, et qu'il ne lui donne plutôt rien, qu'il la garde toujours près de lui, encore qu'il ne l'épousera pas. J'ai honte. Seigneur, de rapporter des choses de

---

<sup>1</sup> Acte II, scène I.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

cette nature. Jugez si l'on peut donner un sens honnête à ces paroles, et quelles idées elles font dans les esprits<sup>1</sup>. » Nous croyons que ce mélange de plaisanteries beaucoup trop grossières, et de raffinement romanesque, si exigeant sur la perfection des amants et des héroïnes, ne peint pas mal le public avec qui Racine avait à compter. Par là bien des choses peut-être s'expliquent dans son théâtre : qu'on se rappelle par exemple le mot qu'on lui a prêté sur les railleries auxquelles il se fût exposé s'il n'eût pas fait Hippolyte amoureux.

À la fin de la comédie, Apollon, juge de la dispute entre Tite et Titus et entre les deux Bérénices, donne ses conclusions qu'on voit bien avoir été celles de l'auteur lui-même : « Pour Titus, ç'a été une grande imprudence à lui de s'être exposé au jugement du vulgaire, qui ne comprend point les forces de l'amour de la gloire ; et c'est bien employé s'il a passé pour un fripon. Mais pour la Bérénice... comme elle paraît tout à fait innocente, et qu'on ne voit pas qu'il y ait rien de sa faute dans son malheur, la pitié qu'elle excite est trop grande pour donner du plaisir, et dégénère en horreur et en indignation. Quant au principal, à la vérité il y a plus d'apparence que Titus et Bérénice soient les véritables que non pas que ce soient les autres (*Tite et Bérénice* de Corneille) ; mais pourtant... les uns et les autres auraient bien mieux fait de se tenir au pays d'histoire, dont ils sont originaires, que d'avoir voulu passer dans l'empire de poésie, à quoi ils n'étaient nullement propres, et où, pour dire la vérité, on les a amenés, à ce qu'il semble, assez mal à propos<sup>2</sup>. » Voilà encore une fois le choix du sujet responsable de tout le mal.

---

<sup>1</sup> Acte II, scène III.

<sup>2</sup> Acte III, scène IV.

C'est un point sur lequel s'accordent les diverses critiques de la pièce. Voltaire, qui dans son commentaire sur *Bérénice* en a apprécié les beautés avec tant de goût, n'a pas été le moins excessif dans le blâme du sujet. « Un amant et une maîtresse qui se quittent, dit-il dans la préface de ce commentaire, ne sont pas sans doute un sujet de tragédie. Si on avait proposé un tel plan à Sophocle ou à Euripide, ils l'auraient renvoyé à Aristophane. L'amour qui n'est qu'amour, qui n'est point une passion terrible et funeste, ne semble fait que pour la comédie, pour la pastorale ou pour l'églogue<sup>1</sup>. » Dans l'*Épître à la duchesse du Maine* qui est en tête de son *Oreste*, il s'exprime à peu près de même : « *Bérénice* était une pastorale entre un empereur, une reine et un roi, et une pastorale cent fois moins tragique que les scènes intéressantes du *Pastor Fido*<sup>2</sup> ; » et dans une lettre qui sert de préface aux *Pélopidés* : « Je n'ai jamais cru que la tragédie dût être à l'eau l'ose, L'églogue en dialogues intitulée *Bérénice* était indigne du théâtre tragique ; aussi Corneille n'en fit-il qu'un ouvrage ridicule ; et ce grand maître Racine eut beaucoup de peine, avec tous les charmes de sa diction éloquente, à sauver la stérile petitesse du sujet<sup>3</sup>. » Quelque imposant que soit un arrêt rendu par tant de juges, il nous semble qu'ils se sont trop inquiétés de savoir si *Bérénice* était vraiment une tragédie. Qu'on la nomme comme on voudra, églogue ou élégie, ce qui nous importe c'est qu'elle est belle et touchante, et « qu'elle a toujours excité (le même Voltaire l'a dit) les applaudissements les plus vrais : ce sont les larmes. » Racine, à ce que rapporte l'abbé du Bos, « donnait à entendre qu'il aimait

---

<sup>1</sup> *Préface du commentateur, Œuvres de Voltaire, tome XXXVI, p. 384.*

<sup>2</sup> *Œuvres de Voltaire, tome VI, p. 155.*

<sup>3</sup> *Ibidem, tome IX, p. 201.*

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

mieux *Bérénice* que ses autres tragédies profanes<sup>1</sup>. » Nous n'oublions pas qu'on lui avait attribué tour à tour cette prédilection pour plusieurs de ses pièces. Mais s'il avait eu réellement quelque faible pour *Bérénice*, nous ne nous en étonnerions pas. *Bérénice* est *l'Esther* de son théâtre profane. Boileau avait d'abord désapprouvé le sujet de la seconde tout autant que celui de la première. Pour l'une comme pour l'autre, le succès a justifié le poète. Nous n'avons garde de méconnaître la supériorité de « l'Idylle biblique, » comme on a nommé *Esther*, sur la pastorale tirée de l'histoire romaine. Si l'on ose les comparer, c'est que Racine dans toutes les deux a été lui-même plus qu'ailleurs peut-être, et qu'il y a mis pareillement cette grâce simple et naturelle, cette douceur enchanteresse, qui étaient bien loin d'être tout son génie, mais qui en sont restées, ce semble, la marque particulière, le don le plus rare et le plus inimitable.

L'*Ariane* de Catulle, la *Didon* de Virgile surtout, ont des traits de passion plus tragiques que *Bérénice* ; mais pour l'expression touchante et tendre de l'amour, le rôle de la reine de Palestine laisse notre poète sans égal. Lorsque la tragédie de Racine était encore toute récente, cette tendresse de *Bérénice*, qui est vraiment la beauté de la pièce, donna lieu à une correspondance piquante entre Bussy et Mme Bossuet. Bussy y montra des prétentions fort amusantes, soit qu'il ne voulût que plaisanter, ou qu'il se méprît singulièrement sur les caractères de la vraie tendresse. « Je suis très fâchée, lui écrivait sa correspondante, de ne pouvoir vous envoyer la *Bérénice* de Racine : je l'attends de Paris ; je suis assurée qu'elle vous plaira ;

---

<sup>1</sup> *Réflexions critiques*, 2<sup>e</sup> partie, section XII.

mais il faut pour cela que vous soyez en goût de tendresse, je dis de la plus fine, car jamais femme n'a poussé si loin l'amour et la délicatesse qu'a fait celle-là. Mon Dieu ! la jolie maîtresse ! et que c'est un grand dommage qu'un seul personnage ne puisse faire une bonne pièce ! La tragédie de Racine serait parfaite<sup>1</sup>. » Quelques jours après Mme Bossuet lui ayant envoyé la pièce, en le défiant « de la lire sans émotion, tout révolté qu'il pût être contre l'amour, » Bussy répondit : « Je ne fais que recevoir votre lettre. Madame, avec *Bérénice*. Je viens de la lire. Vous m'aviez préparé à tant de tendresse, que je n'en ai pas tant trouvé. Du temps que je me mêlais d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice. Cependant il me paraît que Titus ne l'aime pas tant qu'il dit, puisqu'il ne fait aucun effort en sa faveur à l'égard du sénat et du peuple romain. Il se laisse aller d'abord aux remontrances de Paulin, qui, le voyant ébranlé, lui amène le peuple et le sénat pour l'engager ; au lieu que s'il eût parlé ferme à Paulin, il aurait trouvé tout le monde soumis à ses volontés. Voilà comment j'en aurais usé, Madame ; et ainsi j'aurais accordé la gloire avec l'amour. Pour Bérénice, si j'avais été en sa place, j'aurais fait ce qu'elle fit, c'est-à-dire que je serais partie de Rome la rage dans le cœur contre Titus, mais sans qu'Antiochus en valût mieux<sup>2</sup>. »

La meilleure réponse à ces hâbleries était celle qui y fut faite : « Il faut avoir poussé la tendresse bien loin pour trouver

---

<sup>1</sup> *Lettre au comte de Bussy Rabutin*, 28 juillet 1671. Voyez la *Correspondance de Roger Rabutin, comte de Bussy*, édition de M. Ludovic Lalanne, tome I, p. 440 et 441.

<sup>2</sup> *Lettre de Bussy*, 13 août 1671, tome II de la *Correspondance*, p. 6.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

qu'on en aurait plus que Bérénice. Je vous en loue et révère<sup>1</sup>. » Quant à la critique que Bussy semble vouloir faire du rôle de Titus, Bayle, dans son *Dictionnaire historique*<sup>2</sup>, dit avec raison qu'elle n'est pas juste ; « car il eût voulu que le poète eût falsifié un événement qui devait être conservé sur le théâtre. »

Jean-Jacques Rousseau, dans sa *Lettre à d'Alembert* sur les spectacles, a exprimé à son tour sur le rôle de Titus une opinion qu'en la dénaturant un peu on a faite quelquefois plus semblable qu'elle ne l'est à celle de Bussy. Cette opinion n'est pas précisément, comme on l'a dit, que « Titus serait plus intéressant s'il sacrifiait l'Empire à l'amour. » Rousseau, qui ne se plaçait pas au point de vue de l'art, mais à celui d'une morale très sévère, a seulement fait remarquer « que l'intérêt principal était pour Bérénice... qu'on tremblait qu'elle ne fût renvoyée... et que chacun aurait voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer... La Reine part sans le congé du parterre ; l'Empereur la renvoie *invitus invitam* ; on peut ajouter *invito spectatore*. Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti ; tous les spectateurs ont épousé Bérénice. » Le rigoureux censeur du théâtre ajoute : « Ne voilà-t-il pas une tragédie qui a bien rempli son objet, et qui a bien appris aux spectateurs à surmonter les faiblesses de l'amour ? » Si l'objet de la tragédie doit être en effet une telle leçon, Rousseau incontestablement a raison. Mais il est certain que Racine s'en proposait un autre ; et

---

<sup>1</sup> *Lettre* de Mme Bossuet au comte de Bussy Rabutin, tome II de la *Correspondance*, p. 18 et 19.

<sup>2</sup> Article *Bérénice*. Voyez la troisième édition du *Dictionnaire historique et critique* (Rotterdam, M.DCC.XX), tome I, note de la page 527.



celui-ci, il l'avait bien rempli : Rousseau le sentait mieux que personne, sa critique même le prouve. Il y avait dans le sujet de *Bérénice* un côté héroïque, le sacrifice du devoir à la passion ; Racine ne l'a point négligé ; la victoire de Titus sur son amour lui a inspiré de très nobles vers. Mais comment nier que la passion vaincue n'ait, par l'intérêt qu'elle inspire, tout l'avantage dans la pièce ? C'était la vraie condition du sujet. Rousseau ne s'est plaint que d'un mal inhérent au théâtre. L'art de Racine dans *Bérénice* lui paraissait d'autant plus dangereux qu'il reconnaissait que rien ne manquait à sa séduction. Il a supposé, il est vrai, un autre dénouement tout contraire, qui eût laissé les spectateurs encore plus satisfaits, parce qu'il leur eût été plus agréable de voir Titus heureux et faible ; mais d'ailleurs il ne dit nullement que Racine dût préférer ce dénouement ; loin de là, il convient qu'il eût ainsi rendu la pièce « moins bonne, moins instructive, moins conforme à l'histoire. » Il n'y a donc point chez lui un mot de désapprobation contre *Bérénice*, à ne la juger que comme une œuvre littéraire. Tout au plus semblerait-il élever contre le caractère de Titus quelques objections, où non-seulement la morale, mais l'art lui-même se trouverait intéressé, quand il parle du sentiment de mépris où l'on est « pour la faiblesse d'un empereur et d'un Romain, qui balance, comme le dernier des hommes, entre sa maîtresse et son devoir ; qui, flottant incessamment dans une déshonorante incertitude, avilit par des plaintes efféminées ce caractère presque divin que lui donne l'histoire ; qui fait chercher dans un vil soupirant de ruelle le bienfaiteur du monde et les délices du genre humain. » Mais cette impression pénible qu'on éprouve selon lui, quand la pièce commence, il ne doute pas que les enchantements du poète ne

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

l'aient effacée, quand la pièce finit. De même qu'Homère chassé de la république de Platon, Racine, gourmandé par Rousseau, s'éloigne, on le voit, avec une couronne de fleurs. Ne confondons pas en Rousseau le philosophe qui avait la prétention d'être intraitable, et l'homme qui ne sentait que trop vivement tout le charme de la passion. La représentation de *Bérénice* l'avait très doucement ému ; il rappelait à d'Alembert qu'elle leur avait fait à tous deux un plaisir auquel ils s'attendaient peu, soit que le rare talent de l'actrice y fût pour quelque chose, « soit, ajoute-t-il, que l'auteur eût mis dans sa pièce plus de beautés théâtrales que nous n'avions pensé. »

En parlant de la tragédienne qui lui avait paru « prêter son charme ordinaire au rôle qu'elle faisait valoir, » Rousseau nous amène naturellement à dire quelques mots des représentations de *Bérénice*. Voltaire avait remarqué<sup>1</sup> que « cette tragédie a toujours été représentée avec de grands applaudissements, quand il s'est trouvé des actrices capables de jouer Bérénice. » Il ne voulait certainement pas dire que l'actrice vînt au secours du poète ; car il avait été témoin de l'effet qu'un lecteur (c'était lui-même sans doute) suffisait à produire en récitant ces beaux vers : « J'ai vu, a-t-il dit<sup>2</sup>, le roi de Prusse attendri à une simple lecture de Bérénice, en prononçant les vers comme on doit les prononcer... Quel charme tira des larmes des yeux de ce héros philosophe ? La seule magie du style de ce vrai poète, *qui invenit verba quibus*

---

<sup>1</sup> *Préface des Scythes*, *Œuvres de Voltaire*, tome VIII, p. 196 ; et *Préface du commentateur*, en tête de la *Bérénice* de Racine, *ibidem*, tome XXXVI, p. 385.

<sup>2</sup> *Lettre à l'Académie française*, imprimée en tête d'*Irène*, *Œuvres de Voltaire*, tome IX, p. 467.

*deberent loqui.* » Il est vrai cependant que les beautés d'une tragédie si pathétique ne sont jamais aussi bien senties que lorsque le principal rôle trouve une digne interprète. Sur les premières représentations de la pièce, que rendit si touchantes la Champmeslé, instruite par le poète lui-même, nous n'avons rien à ajouter, si ce n'est que *Bérénice*, dans toute sa nouveauté, fut jouée dans les fêtes du mariage de Mlle de Thianges et du duc de Nevers, en présence du Roi et de Monsieur, le dimanche 14 décembre 1670<sup>1</sup>. Robinet, dans sa lettre du 20 décembre, a beaucoup vanté le succès qu'eurent ce jour-là les comédiens :

L'excellente troupe royale  
Joua miraculeusement...  
Son amoureuse *Bérénice*.

Pendant les cinq années où le Registre de la Grange a pu noter les représentations de *Bérénice*, c'est-à-dire depuis la réunion des deux troupes de comédiens au mois d'août 1680, jusqu'au mois de septembre 1685, cette tragédie fut jouée quatre fois devant la cour à Saint-Germain et à Versailles, quatorze fois sur le théâtre de Paris. La reprise de 1724, qui donna lieu aux lettres, que nous avons mentionnées, de l'abbé Pellegrin, fut brillante. « Les comédiens français, dit le *Mercur* du mois d'août de cette année, ont remis au théâtre la tragédie de *Bérénice*, qui a été extrêmement goûtée du public, soit par l'excellence de l'ouvrage, soit par l'exécution admirable des acteurs. Les principaux rôles de *Bérénice*, de Titus et d'Antiochus sont remplis par la demoiselle Lecouvreur, par le sieur Quinault l'aîné et par le sieur

---

<sup>1</sup> Voyez la *Gazette* du 20 décembre 1670.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

Quinault du Fresne. » Mlle Lecouvreur avait été surtout très admirée. On dit cependant qu'en 1729, année où elle joua encore le même rôle, la pièce fut reçue plus froidement. Une Bérénice qui lui fut peut-être supérieure, et dont tous les témoignages contemporains s'accordent à célébrer le triomphe, fut Mlle Gaussin. La Champmeslé n'avait pas un son de voix plus touchant. Les représentations de *Bérénice* qu'elle donna au mois de novembre 1752 firent une impression profonde. Ce fut évidemment alors que Rousseau vit sur la scène l'attendrissante tragédie<sup>1</sup> ; et l'actrice qu'il vante est Mlle Gaussin. Il nous a conservé un souvenir de son jeu dans les dernières scènes : « Au cinquième acte, dit-il, où cessant de pleurer, l'air morne, l'œil sec et la voix éteinte, elle faisait parler une douleur froide et approche du désespoir, l'art de l'actrice ajoutait au pathétique du rôle, et les spectateurs commençaient à pleurer, quand Bérénice ne pleurait plus. » Des vers qu'on trouve cités dans plusieurs recueils du dix-huitième siècle sont un témoignage contemporain de la vérité d'une petite anecdote, qu'on pourrait cependant prendre pour une légende. À l'une de ces brillantes représentations de *Bérénice*, la sentinelle, de garde au théâtre, entendant Mlle Gaussin, fondit en larmes, et laissa tomber son arme. En 1788, une jeune actrice avait débuté, en qui semblait revivre Gaussin ; sa voix faisait couler les larmes, sa sensibilité était profonde, C'était Mlle des Garcins. Bérénice fut un de ses meilleurs rôles. Les éditeurs du Racine de 1807, dans leurs

---

<sup>1</sup> La *Lettre* de Rousseau est de 1758. Il y dit avoir assisté à une représentation de *Bérénice*, « il y quelques années. »

remarques sur *Bérénice* qui ont pour titre *Additions*<sup>1</sup>, parlent de ce grand succès de Mlle des Garcins, comme en ayant été eux-mêmes *nouvellement* témoins. Ce fut sans doute dans les dernières années de la courte carrière théâtrale de cette actrice, qui mourut en 1797. Deux représentations de *Bérénice* données en février 1807 réussirent très peu ; elles offrirent cette singularité que le rôle très sacrifié d'Antiochus était joué par Talma ; c'était Damas qui s'était chargé de celui de Titus. Il y avait trente-sept ans qu'on n'osait plus remettre *Bérénice* sur la scène, lorsqu'au mois de janvier 1844 Mlle Rachel reprit le rôle qu'avaient illustré les Champmeslé et les Gaussin. Elle ne le garda pas longtemps soit que nous ne sachions plus guère nous contenter d'un intérêt aussi simple que celui de cette douce élegie, soit que l'actrice eût conscience qu'il manquait cette fois quelque chose à son talent, plus remarquable par la fière énergie que par le don des larmes. Elle avait cependant déployé dans l'interprétation de ce rôle quelques-unes de ses grandes qualités. « Un organe pur, encore vibrant et à la fois attendri, dit M. Sainte-Beuve<sup>2</sup>, un naturel, une beauté continue de diction, une décence tout antique de poses, de gestes, de draperies, ce goût suprême et discret qui ne cesse d'accompagner certains fronts nés pour le diadème, ce sont là les traits charmants sous lesquels *Bérénice* nous est apparue ; et lorsqu'au dernier acte, pendant le grand discours de Titus, elle reste appuyée sur le bras du fauteuil, la tête comme abîmée de douleur ; puis lorsqu'à la fin elle se relève lentement, au débat des deux princes, et prend, elle

---

<sup>1</sup> Tome III, p. 400.

<sup>2</sup> *Portraits littéraires*, tome I, p. 125.

---

## NOTICE SUR BÉRÉNICE

---

aussi, sa résolution magnanime, la majesté tragique se retrouve alors, se déclare autant qu'il sied, et comme l'a entendu le poète : l'idéal de la situation est devant nous. »

L'édition de 1697 est celle que nous suivons pour le texte de *Bérénice*, comme pour celui des pièces précédentes. Nous donnons les variantes de 1671, édition séparée et la première de toutes, et celles des recueils de 1676 et de 1687.

